

### OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408).

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétence, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied au sens de la R408.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.
- Identifier les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation.
- Comprendre et exploiter une notice fabricant.
- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- Réaliser l'examen d'adéquation.
- Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et /ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Rédiger un compte rendu de vérification/un procès-verbal de réception.

### PUBLIC VISÉ

Toute personne, désigné par le chef d'entreprise, qui est amené, dans le cadre de son travail, à réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice du fabricant pour sa propre activité.

Cette formation vise, également, les salariés ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage et tout salarié ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir).

*Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.*



### PRÉ REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Le personnel doit être expérimenté et justifier d'une bonne connaissance technique des échafaudages et des principes de montage en sécurité.
- Être âgé de 18 ans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.
- Posséder les EPI.

La formation préalable au montage, démontage et à l'utilisation des échafaudages fixes de pied, roulants et/ou en consoles est souhaitée.

### INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés, ayant leur habilitation de formateur R408, justifiant d'une solide expérience dans le domaine et reconnus par les CARSAT.

	<b>FICHE PROGRAMME</b> <b>ECHAFAUDAGES DE PIED</b> Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance. Au sens de la R408	 WWW.QUALICERT.FR
	P2/3	

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses.
  - Communiquer – Rendre compte.
- La réglementation en vigueur.
- La responsabilité du vérificateur.
- La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).
- L'implantation du chantier.
- Conception de la structure, aménagements particuliers.
- Stabilité et calage de l'échafaudage.
- Etat de conservation de l'échafaudage.
- Les charges d'exploitations, les planchers d'échafaudage.
- La protection à l'utilisation.
- La protection vis-à-vis des tiers et de l'environnement.
- Mise en application pratique sur site.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
  - Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.
- Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis.

## MOYENS MATÉRIELS

### Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

### Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et adapté, conforme au référentiel INRS R408.
- Mise à disposition de matériels d'échafaudages fixes montés certifiés NF, conforme au référentiel INRS R408).

## DURÉE

- 14H00 (02 jours).

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Systèmes anti-chûtes de l'organisme de formation.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

## LIEU DE FORMATION

- Formation théorique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.
- Formation pratique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.

## ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).